

# **PARTENARIAT AVEC LE CRAB** **(Centre de Rééducation et d'Appareillage de Bogandé)**

**Province de la Gnagna – Bogandé**

**Burkina Faso**

Le CRAB a pour objectif la prise en charge des personnes handicapées afin de leur fournir les moyens de mener une vie la plus normale possible (rééducation, appareillage et insertion socioprofessionnelle).

Le rôle du CRAB est de coordonner et d'assurer les soins curatifs et préventifs afin d'éviter ou réduire les conséquences physiques, sociales, fonctionnelles et économiques liées aux maladies invalidantes au Burkina Faso en général et dans la province de la Gnagna en particulier.



## *Les activités menées en 2006-2007*

Le développement des activités et des suivis thérapeutiques a été au cœur des actions menées par le centre durant cette année. La prise en charge transversale des patients et la consolidation des capacités structurelles du CRAB ont constitué le moteur de ce développement.

### ■ **Prévention du handicap :**

- ✓ Réalisation de sensibilisations informelles dans 10 aires sanitaires du district
- ✓ Dépistage de nouveaux cas dans les villages

### ■ **Prise en charge du handicap :**

- ✓ Réalisation de séances de rééducation fonctionnelle
- ✓ Consultation de 127 nouveaux patients au centre, dans les CSPS et villages sites
- ✓ Confection de 77 appareillages orthopédiques
- ✓ Suivi des anciens patients et responsabilisation des familles et des Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC),

### ■ **Plaidoyer :**

- ✓ Interpellation des responsables politiques et administratifs sur la nécessité de construire des rampes d'accès au niveau des établissements à caractère public,
- ✓ Présentation des activités du CRAB au Cadre de Concertation Technique Provinciale (C.C.T.P).

### ■ **Autonomisation du CRAB :**

- ✓ Dépôt d'une convention CRAB/Ministère de la Santé
- ✓ Prospection de marchés pour l'AGR (Activité génératrice de revenus) de sonorisation, rédaction et dépôt de dossiers de demandes de financement auprès des partenaires financiers.

## QUELQUES CHIFFRES

**8 à 10 % des burkinabés souffrent d'un handicap.**

**145 € financent la prise en charge annuelle d'un patient (en moyenne).**

**17 €, c'est le coût moyen d'un appareillage**

## *Les résultats obtenus*

Durant l'exercice 2006-2007, l'accent a été mis sur le suivi qualitatif des patients traités, afin que la démarche de soins entreprise s'intègre véritablement dans un schéma de réinsertion des personnes handicapées dans leur village.

- 151 patients pris en charge, dont 127 nouveaux cas
- Un suivi rigoureux de 86% des patients
- 77 appareillages réalisés
- 71 patients ont pu reprendre la marche

Le CRAB sera, à partir de janvier 2008, sous la tutelle d'ASI-Luxembourg. Ce dernier s'occupera désormais du suivi des activités du CRAB, avec un appui technique d'ASI France.

## *Les Perspectives 2008*

- Augmenter la couverture sanitaire et la qualité des prestations
- Réévaluer les besoins en matière de prise en charge du handicap dans la province
- Améliorer l'intégration des handicapés dans leur milieu
- Impliquer tous les partenaires dans la gestion du handicap
- Améliorer les capacités de fonctionnement du centre
- Développer les ressources financières du CRAB
- Signer la convention avec le Ministère de la Santé

**Budget global : 14 964 €**

Soutiens financiers: Gigi la Girafe, Ville de Neuchâtel, Air Solidarité